UDS École de gestion

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES DE 2E CYCLE EN FISCALITÉ

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES*

Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)

FIS737 Fiscalité et planification financière	1 cr.
FIS770 Concepts fondamentaux et impôt sur le revenu des particuliers	3 cr.
FIS772 Droit fiscal : source, interprétation, recherche et rédaction	3 cr.
FIS775 Fondements de politique fiscale	1 cr.
FIS776 La société par action et la fiscalité	3 cr.
FIS777 Cas intégrateur en impôt des particuliers et des sociétés	1 cr.
FIS781 Politique fiscale	3 cr.
FIS786 Introduction à la planification fiscale	3 cr.
FIS788 Administration, litige, évitement et éthique	3 cr.
FIS789 Décision et planification fiscales	4 cr.
FIS791 Fiducie, décès et fractionnement de revenus	3 cr.

CTB753	Information comptable pour fiscalistes	2 cr.
ou		
FIS778	Droit civil, de l'entreprise et corporatif	2 cr.

L'activité FIS778 est obligatoire pour les personnes étudiantes détenant un grade de 1er cycle en administration ou en économique. L'activité CTB753 est obligatoire pour les personnes étudiantes détenant un grade de 1er cycle en droit ou en économique.

*Pour ceux et celles qui ont suivi les cours de l'ancienne version du programme, ceux-ci seront reconnus comme tels.